

Réunion ministérielle de l'Alliance pour le multilatéralisme (25 septembre 2020)

L'Alliance s'est réunie, au niveau ministériel, à l'occasion de la 75^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2020, un an après le lancement de l'Alliance pour le multilatéralisme lors de la semaine ministérielle de la 74^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 26 septembre 2019.

Au cours de l'année passée, l'Alliance pour le multilatéralisme s'est réunie à quatre reprises pour :

- contribuer à la mise en place d'une gouvernance du monde numérique. L'Alliance a amplifié les soutiens à l' « Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace » et appuyé le lancement du partenariat « Information et démocratie », lors du Forum de Paris sur la paix le 12 novembre 2019, puis la création d'un groupe de travail dédié à la lutte contre les infodémies, à la suite de la crise de la COVID-19 ;

- promouvoir le droit international humanitaire, protéger le travail des travailleurs humanitaires ainsi que l'espace humanitaire et soutenir la lutte contre l'impunité, à l'occasion de l'ouverture de la session du Conseil des droits de l'Homme à Genève le 24 février 2020 ;

- soutenir le rôle central de l'Organisation mondiale de la santé dans la gestion de la COVID-19 et présenter des propositions de réforme de l'architecture multilatérale de santé, lors des deux réunions du 16 avril 2020 et du 26 juin 2020.

Lors de la réunion du 25 septembre 2020, les participants ont réaffirmé leur engagement à défendre et promouvoir un ordre international fondé sur des règles et la coopération. Ils ont confirmé les principes d'action de l'Alliance, présentée le 26 septembre 2019, qui détaille ses objectifs et son fonctionnement.

Ils ont marqué leur volonté de contribuer à « reconstruire en mieux » le monde et les institutions multilatérales à la suite de la crise de la COVID-19 et se sont penchés en particulier sur quatre enjeux :

- **le climat** : les participants ont présenté des initiatives concrètes, telles que l'Alliance solaire internationale et l'alliance C-40 des villes contre le changement climatique, destinées à maintenir la mobilisation de la communauté internationale, cinq ans après la signature de l'Accord de Paris ;

- **la santé** : les propositions de l'Alliance pour le multilatéralisme sur le renforcement de l'architecture multilatérale de santé se mettent en place en lien avec l'OMS. Les participants ont présenté les initiatives destinées à favoriser l'accès de tous aux vaccins, y compris ACT-A. Ils ont souligné la nécessité de mieux prendre en compte les liens entre les santés humaine, animale et des écosystèmes, selon l'approche « Une seule santé » ;

- **le numérique** : les participants ont discuté de la réponse numérique à la crise de la COVID-19 et marqué l'importance de réduire les inégalités d'accès aux technologies numériques et de combattre les infodémies ;

- **l'égalité entre les femmes et les hommes** : les participants ont souligné l'urgence d'une remobilisation de la communauté internationale pour promouvoir les droits des femmes, vingt-cinq ans après l'adoption de la Plateforme d'action de Pékin. Le prochain Forum Egalité a été présenté comme une opportunité pour porter des projets concrets, notamment pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes et défendre les droits et la santé sexuels et reproductifs./.